

LE STAGE EN EXPLOITATION AGRICOLE

Informations pour faciliter votre recherche d'une exploitation

Note à l'attention des étudiants admis en 1^{ère} année

(Concours A - B - C - C2 - Prépa des INP - AST)

Vous aurez à réaliser un stage sur une exploitation agricole d'une durée totale de 6 semaines : 2 fin octobre 2 en avril et 2 en été. Nous vous engageons à commencer à chercher votre exploitation de stage avant la rentrée. Ce stage sert de support à la formation et donnera lieu, après chaque période de stage, à une soutenance orale et/ou la remise d'un rapport spécifique.

OBJECTIFS

Le stage en exploitation agricole, en alternance avec les enseignements, doit permettre **une découverte par l'observation, l'action et la mise en relation progressive avec les aspects théoriques**, c'est-à-dire :

- Expérimenter le travail sur l'exploitation agricole, à la façon d'un "stage ouvrier"
- Découvrir le monde agricole et rural (personnes, activités, objets)
- Renforcer et appliquer la formation agronomique
- Renforcer la capacité d'analyse et de diagnostic d'un système complexe
- Renforcer les compétences de communication écrite et orale.

CRITERES DE CHOIX D'UNE EXPLOITATION

Cette exploitation, trouvée par l'étudiant, doit **impérativement** présenter les caractéristiques suivantes (ces critères seront vérifiés par l'équipe pédagogique).

✧ **Choisir une exploitation agricole « professionnelle ».** On entend par là une exploitation suffisamment importante pour assurer aux exploitants une activité principale et un niveau de revenu significatif. *Vous devrez pour en justifier fournir une attestation sur l'honneur de la part de l'exploitant agricole, certifiant que l'exploitant est assujéti à la MSA (Mutualité sociale agricole) à titre principal en qualité de chef d'exploitation.*

✧ **Choisir une exploitation à dimension familiale.** Il s'agira d'éviter de choisir de trop grosses unités de production que vous aurez des difficultés à analyser ; ou dans lesquelles vous aurez des difficultés à dialoguer avec un(e) chef(fe)d'exploitation trop occupé(e).

On considèrera qu'il s'agit d'une exploitation familiale

- Si le nombre de salariés permanents présents est inférieur ou égal à 3 sur des productions animales, de grandes cultures ou viticoles (en sachant que l'agriculteur et sa famille ne relèvent pas du statut de salarié).
- Si le nombre de salariés permanents présents compris entre 2 et 6 pour les productions maraichères (en sachant que l'agriculteur et sa famille ne relèvent pas du statut de salarié).

A noter que l'emploi de salariés saisonniers n'intervient pas dans ce critère.

La présence d'une forme sociétaire (exemple : GAEC, EARL, SCEA) est tout à fait compatible avec le caractère familial de l'exploitation : les associés (ainsi que leur famille) n'ont pas le statut de salarié.

✧ **Le choix du système de production est libre :** L'exploitation peut être spécialisée (une seule production agricole) ou mixte (plusieurs productions). Choisissez cependant de préférence une exploitation ayant des productions "classiques" pour la région où elle est située, afin de pouvoir faire des comparaisons avec d'autres structures.

La production d'animaux d'agrément n'est pas une production agricole.

✧ **S'assurer de l'existence d'enregistrements techniques et économiques** pour faciliter votre travail d'analyse. Ne retenir que des exploitations procédant à des enregistrements techniques et comptables (au minimum : exploitation assujéti à la TVA, enregistrements des ventes ou des actes techniques distincts par productions).

- ✧ **Exclure les exploitations en cours de création (< 3 ans)** Un travail d'analyse des évolutions récentes intervenues sur l'exploitation agricoles vous sera demandé.
- ✧ **S'assurer d'un minimum de coopération de la part de l'exploitant** : Vérifier qu'il accepte de vous ouvrir ses cahiers (notamment la comptabilité), qu'il aura un peu de disponibilité pour répondre à vos questions et discuter, qu'il ne recherche pas uniquement de la main-d'œuvre bon marché.
- ✧ **Il est vraiment souhaitable de loger sur place** pour faciliter votre intégration dans l'activité de l'exploitation agricole. *et vous éviter les frais supplémentaires.*
- ✧ **Il est déconseillé d'utiliser le réseau rapproché des relations personnelles** pour trouver une exploitation, car le stage peut être dénaturé et il est parfois plus difficile d'obtenir des données économiques.
- ✧ Il est **déconseillé de sélectionner un stage dans sa région d'origine** afin de maximiser l'ouverture à de nouveaux contextes.

RECHERCHE DU STAGE

Vous pouvez vous adresser à un des nombreux organismes professionnels agricoles (chambre d'agriculture, coopérative agricole, centre de gestion...) du département de votre choix (hors du département d'origine).

Si vous ne trouvez pas d'exploitations agricole d'accueil répondant aux critères sus-nommés, nous vous ferons parvenir à la rentrée une liste d'exploitations possibles.

RAPPORTS ET SOUTENANCES DE STAGE

A l'issue de chaque période de stage, l'étudiant aura à remettre un rapport et/ou soutenir un oral portant sur des niveaux d'analyse différents et graduels.

Objectif du stage d'automne : découverte du monde agricole et approche globale de l'exploitation

L'étudiant devra étudier le fonctionnement de l'exploitation et sa cohérence : situation de l'exploitation dans son milieu physique, économique, social et institutionnel ; analyse compréhensive des grands changements survenus sur l'exploitation agricole ; identification des objectifs poursuivis par l'agriculteur ; principales caractéristiques des productions présentes et des moyens mis en œuvre. L'étudiant mettra en relation l'ensemble de ces éléments et étudiera leur cohérence.

Objectif du stage de printemps : étude plus spécifique d'une production agricole à enjeux

L'étudiant devra étudier la conduite d'une production agricole : analyse de la conduite technique de la production en fonction des objectifs de l'agriculteur, des contraintes et des possibilités existantes (au sein de l'exploitation et dans son environnement); analyse des résultats techniques et économiques et comparaison avec d'autres exploitations ; analyse du marché.

Objectif du stage estival : Mettre en évidence d'un enjeu présent sur l'exploitation et explorer des pistes de conseil

En approfondissant l'analyse du fonctionnement de l'exploitation (analyse technique, économique environnementale) l'étudiant aura à mettre en évidence une question d'actualité pour l'exploitation, et proposer des informations complémentaires sur cet enjeu, des pistes de réflexion, des sources de conseil adaptées.

Des informations complémentaires seront fournies à l'arrivée à l'ENSAT.

CONVENTION

AVANT de partir en stage, une convention de stage devra OBLIGATOIREMENT être établie, entre l'ENSAT, vous et votre maître de stage, pour être en accord avec la réglementation.